

Compte-rendu synthétique
CT spécial Musées du 30 novembre 2016

Le comité technique spécial Musées s'est réuni le mercredi 30 novembre 2016 de 9h30 à 16h10, sous la présidence de **Madame Marie-Christine LABOURDETTE** et de **Madame Blandine CHAVANNE** et en présence des représentants de la **CFDT-Culture**, de la **CGT-Culture**, du **SNAC-FSU** et de **SUD-Culture**.

***NB :** Ce compte-rendu synthétique ne se substitue pas au procès-verbal qui sera mis à disposition des membres siégeant au CT.*

Une représentante de la CGT-Culture assure la fonction de Secrétaire adjoint de séance.

Sud Culture Solidaires donne lecture d'une déclaration liminaire sur la situation du Château de Compiègne.

La présidente du CT demande une copie de la déclaration, qu'elle s'engage à examiner et à prendre en compte avant d'échanger à ce sujet avec les membres du CT. Elle indique ne pas avoir eu connaissance de cette situation.

La Cheffe de la mission dialogue social n'a pas été non plus alertée quant à des tensions au sein de l'établissement. Cependant, s'agissant du règlement intérieur, elle se rapprochera des équipes, notamment de la secrétaire générale, d'autant que la déclinaison du règlement intérieur type, qui a fait suite à un travail conséquent mené avec les organisations syndicales, reste importante pour la direction générale des patrimoines.

Ordre du jour :

1) Approbation des procès-verbaux des séances du 3 décembre 2015 et du 27 janvier 2016 (pour avis) ;

Les procès-verbaux sont approuvés à la majorité des membres présents même si les organisations syndicales regrettent le délai de transmission trop long de ces PV. La présidente du CT rappelle que le calendrier de tenue des CT spécial Musées a été particulièrement contraint cette année (1 CT en janvier et 1 CT en novembre 2016) et qu'elle le regrette.

2) Point sur la mission Musées du XXI^e siècle (pour information) ;

Avant d'examiner le point, **Sud Cultures Solidaires** lit une déclaration liminaire sur le sujet.

L'administration en prend acte et souhaite remercier les organisations syndicales qui se sont associées à ce projet et plus particulièrement les syndicats qui ont transmis leurs contributions écrites permettant ainsi d'enrichir les débats.

Le réseau des Musées de France et sa pérennité sont au cœur des enjeux de la mission Musées du XXI^e siècle que la Ministre de la Culture et de la Communication a mise en place le 17 mai 2016. Cette pérennité doit être assurée par l'implication de l'État aux côtés des collectivités territoriales.

L'administration rappelle que l'objectif de la mission Musées du XXI^e siècle était d'élargir la vision au-delà des 42 musées nationaux, en tenant compte des 1 150 autres musées de France

territoriaux, qui représentent 50 % de la fréquentation.

La mission a pris la forme d'une consultation nationale auprès des professionnels du secteur et de leurs partenaires ainsi qu'auprès des concitoyens.

Cette mission s'est articulée autour de 4 thèmes principaux :

- Le musée éthique et citoyen, creuset du renforcement des liens sociaux, de la dynamique des territoires, de la valorisation de la citoyenneté et de l'ouverture aux autres.
- Le musée protéiforme, in situ, hors les murs, virtuels, multipliant les expositions temporaires et les événements culturels.
- Le musée inclusif et collaboratif pour mieux intégrer les attentes diversifiées des publics et la place à leur accorder dans la conception de l'offre et de la programmation culturelles.
- Le musée comme écosystème professionnel : évolution des métiers et des missions de service public.

L'administration souligne que, dans le cadre de cette mission, 700 personnes ont été auditionnées.

À ce jour, le rapport est dans sa phase de rédaction et doit être remis à la Ministre de la Culture et de la Communication à la mi-janvier 2017.

3) Point de suivi sur la restructuration du SCN Service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées de France (SBADG) (*pour information*) ;

L'administration rappelle que conformément à l'engagement pris par la DGP, trois postes ont été ouverts et publiés au C2RMF : un chargé d'études documentaires et deux secrétaires de documentation. Une candidature a été acceptée sur le premier et est en cours de pourvoi. Un des postes de secrétaire de documentation a été pourvu en interne tandis que le deuxième, en l'absence de candidatures, a été publié à nouveau en septembre. Une candidature a été validée et passe ce jour en CAP. Les deux postes devraient donc être pourvus début 2017. Dans cette attente, une vacance a été décidée afin d'assurer la prise en charge de la partie périodiques du réseau des bibliothèques. Les envois réguliers sont assurés malgré tout par un agent, qui gère parallèlement les deux bibliothèques du C2RMF.

4) Point sur l'application Micromusée (*pour information*) ;

L'administration annonce que le projet d'évolution de l'outil de gestion des collections a été retenu au schéma directeur des systèmes d'information 2016-2018 du Ministère (Condorcet C031).

Elle explique que la société Mobydoc, éditrice de Micromusée, annonce une nouvelle version (V7) de son logiciel. L'évolution technique de cet outil imposera de nouveaux paramétrages (profils), mais aussi une reprise de l'ensemble des données (notices, listes d'autorités).

La maîtrise d'ouvrage en sera assurée conjointement par le bureau observatoire du contrôle de gestion de la DGCA, le département des systèmes d'informations patrimoniaux et par le bureau de la diffusion numérique des collections du Service des musées de France avec, bien entendu, l'appui de différents utilisateurs, représentants de musées.

5) Présentation par l'IGAC de la mission d'audit flash sur le musée national Magnin (*pour information*) ;

L'administration rappelle que le directeur de Cabinet a été saisi en juin d'une motion adoptée en assemblée générale du personnel alertant le Service des musées de France sur le sous-effectif de ce SCN et l'urgence d'identifier les problèmes de management. La lettre de mission du 17 juin 2016 demandait à l'IGAC un audit flash, confié à deux inspectrices générales des affaires culturelles. Pour cet audit, des échanges ont été engagés avec le Service des musées de France, les agents du musée et des représentants de la ville, rencontrés à Dijon.

La présentation du rapport fait l'objet d'une restitution orale par les inspectrices.

Les organisations syndicales regrettent que ce rapport ne cible pas suffisamment les risques psychosociaux et l'aspect psychologique des rapports humains existants dans le musée.

La Présidente du CT indique qu'elle se rendra sur place en décembre ou au mois de janvier 2017 afin de rencontrer les agents et leur restituer oralement le contenu de l'audit mené avec l'Inspection.

Questions diverses

La CGT-Culture souhaite que la situation de Compiègne soit examinée rapidement.

La présidente du CT répond que, à l'instar de la mission d'audit flash du musée Magnin, Compiègne sera à l'ordre du jour du prochain CT spécial Musées.

La CGT-Culture rappelle que la question des livres doublons bibliothèque centrale/INHA avait été évoquée il y a un an au CT par la directrice de la bibliothèque. Celle-ci avait indiqué que la réaffectation des ouvrages pourrait débuter, en 2017. La CGT-culture souhaite savoir si elle va être effective.

L'administration répond qu'elle sollicitera un calendrier auprès de l'INHA.

La CFDT-Culture souligne que le point relatif à l'ex-SBADG a été traité partiellement lors de cette instance. La question du centre de documentation générale des Musées de France, pour lequel une fiche détaillée a été fournie, ne l'a pas été.

La présidente du CT propose de reporter ce point au prochain CT.

Sud Culture Solidaires souhaite évoquer le devenir des agents de la CRDOA (Commission de Récolement des Dépôts d'Œuvres d'Art) déployés dans les SCN.

L'administration rappelle que ce sujet est porté par le SG mais mené en étroite collaboration avec la DGP.

La présidente du CT, l'ordre du jour étant épuisé, clôt la séance.